



**LE TRANSPORT FERROVIAIRE DE DEMAIN**

**QUELLE COUVERTURE SOCIALE POUR  
LES CHEMINOTS DE LA NOUVELLE  
BRANCHE FERROVIAIRE ?**

*Aujourd'hui, nous écrivons demain !*

GARE DU MANS

SNCF

# Notes





# Edito

**Roger DILLENSEGER**  
Secrétaire Général UNSA-Ferroviaire



Depuis 2006, le transport de marchandises ferroviaires est totalement ouvert à la concurrence. Progressivement avec le transport voyageur international, les Trains d'Equilibre du Territoire et très prochainement les marchés conventionnés (TER) et open acces (Grandes Lignes), le marché du transport ferroviaire sera totalement libéralisé. La fin du monopole de l'opérateur historique et l'avènement de nombreuses nouvelles entreprises ferroviaires imposent la négociation d'une convention collective de ce secteur d'activité.

L'UNSA-Ferroviaire a exprimé son opposition à l'ouverture du marché ferroviaire. En effet, nous considérons que la multiplication des acteurs sur un réseau guidé n'est pas de nature à améliorer ni les conditions d'exploitation, ni la sécurité, ni les conditions économiques du système ferroviaire. Nos craintes sont d'autant plus prononcées sur les secteurs à forte densité de circulation. Pour autant, ces évolutions s'imposent à nous. Nous considérons que « si concurrence il y a, cela doit être une concurrence entre entreprises et non entre les salariés de ces entreprises ! »

Parallèlement, le Nouveau Pacte Ferroviaire validé le 27 juin 2018 impose la fin du recrutement au statut et la transformation des trois EPIC en plusieurs Sociétés Anonymes dès le 1er janvier 2020.

**Dans ce contexte de fort changement et dans un but pédagogique, l'UNSA souhaite assumer pleinement son rôle de première organisation syndicale progressiste de la branche ferroviaire. Représentative dans la majorité des entreprises ferroviaires, l'UNSA pose ouvertement la question aux intervenants majeurs du secteur :**

- **Quel ferroviaire pour demain ?**
- **Quelle couverture sociale pour les cheminots de la nouvelle branche ferroviaire ?**

**Les deux tables rondes organisées lors de notre Congrès devront apporter les premières réponses à ces interrogations.**

# Animateur



**Gilles DANSART**  
Journaliste

Gilles Dansart est journaliste depuis 1989. Après plusieurs expériences en presse généraliste (Le Nouvel Economiste, La Voix du Nord, L'Événement du Jeudi), il se spécialise dans les questions de mobilité, d'abord à La Vie du Rail en 2000 puis à Ville & Transports en 2005.

En 2011, il crée Mobilettre, un média numérique qui se singularise par son modèle économique (pas de publicité commerciale, pas d'actionnaire industriel, uniquement des recettes d'abonnement et des partenariats d'intérêt public) et éditorial (des lettres confidentielles sur l'analyse des décisions, des enquêtes, des exclusivités). Il organise et anime des colloques et échanges portant sur les enjeux stratégiques, sociaux et économiques des politiques de transport.

# 14H00 : Le transport



## Roger DILLENSEGER

*Secrétaire Général UNSA-Ferroviaire*

Dès les années 1990, l'engagement au sein du Comité de ligne Bruche-Piémont, la sauvegarde des lignes 17 et 18 est une priorité visant à maintenir et améliorer une desserte ferroviaire de qualité dans la plaine d'Alsace. Membre du Haut Comité Ferroviaire, négociateur de la convention collective FRET depuis 2006, Roger DILLENSEGER a suivi l'intégralité des aspects sociaux du processus d'ouverture à la concurrence ferroviaire. Il est également l'interlocuteur privilégié de l'UNSA-Ferroviaire dans les concertations de la réforme ferroviaire de 2014 et du Nouveau Pacte Ferroviaire de 2018. En pratiquant une politique contractuelle, la recherche d'un équilibre entre contraintes et compensations pour les salariés est son fil conducteur dans ce contexte d'évolution importante du transport ferroviaire.

## Guillaume PEPY

*Président du Directoire de SNCF  
et Président Directeur Général de l'ÉPIC SNCF Mobilités*



Guillaume PEPY a été scolarisé à l'École alsacienne, à Paris, de la maternelle au lycée entre 1962 et 1975. Il est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (section service public 1979) et ancien élève de l'ENA, promotion Louise Michel (1984).

À sa sortie de l'ENA, Guillaume PEPY occupe successivement plusieurs fonctions au Conseil d'Etat.

À partir de 1990, il devient Directeur de Cabinet du Ministre de la Fonction publique Michel DURAFOUR puis de la Ministre du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle Martine AUBRY entre 1991 et 1996.

Le 27 février 2008, Nicolas SARKOZY, alors Président de la République, le nomme à la présidence de l'entreprise publique pour un mandat de cinq ans, lui fixant comme priorités dans sa lettre de mission le développement et la modernisation de l'entreprise et lui demandant de faire en sorte que la SNCF entre « tout entière, dans l'ère du développement et de la concurrence ».

Autre enjeu indiqué dans la feuille de route du Gouvernement : la négociation d'un « pacte de modernisation sociale » au sein de l'entreprise publique, passant par une baisse de la conflictualité.

Le 25 février 2013, il est reconduit à la tête de la SNCF pour cinq ans par François HOLLANDE, afin de poursuivre la « grande réforme ferroviaire » entamée en octobre 2012. Il est donc, à la suite de la réorganisation de la SNCF par la loi du 4 août 2014, nommé Président du directoire par intérim de l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial SNCF, à compter du 1er décembre suivant et Président du nouvel EPIC SNCF Mobilités.



## Jean-Baptiste DJEBBARI

*Député de la Haute-Vienne, rapporteur de la loi Nouveau Pacte Ferroviaire*

Formé à l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC), il est chargé du développement économique à la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) de janvier 2014 à septembre 2015. Il devient ensuite Pilote de ligne. Il est élu Député de la Haute-Vienne en 2017. Dès le début de son mandat, il se positionne comme expert sur les sujets de transports (Assises nationales de la mobilité, projet d'aéroport du Grand Ouest, réforme du transport ferroviaire en France), intervenant régulièrement dans les médias sur ces dossiers.

En mars 2018, il est nommé rapporteur du Pacte ferroviaire. Durant cette séquence, il favorise le dialogue avec les organisations syndicales.

## Claude FAUCHER

*Délégué Général UTP*



Ingénieur et diplômé de l'ESSEC, Claude FAUCHER a réalisé une grande partie de son parcours professionnel dans la Fonction publique territoriale.

Son parcours professionnel l'amène notamment à exercer les fonctions de Directeur Général des Services des départements de l'Yonne, de la Sarthe, puis de la Haute-Savoie, Directeur Territorial de l'ONF pour l'Auvergne et le Limousin et a travaillé comme conseiller technique au cabinet de Dominique BUSSEREAU alors Ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Comme son Ministre de tutelle, qui plus tard prendra en charge le Ministère des Transports, Claude FAUCHER rejoint les transports publics en toute logique.

Le 9 janvier 2014, le Conseil d'Administration de l'UTP a nommé Claude FAUCHER au poste de Délégué Général. Fort de son expérience, le nouveau dirigeant veut préparer l'UTP aux enjeux de demain. Sa mission consiste à « contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises françaises à l'international et soutenir des réseaux de transport qui créent de l'emploi non délocalisable » et, bien sûr, « à faire face aux nombreux enjeux de demain, développer l'intermodalité et proposer aux voyageurs des services de plus grande qualité, plus respectueux de l'environnement, à des coûts maîtrisés ».

# ferroviaire de demain !



## Claude STEINMETZ

*Président TRANSDEV RAIL*

Claude STEINMETZ est Directeur ferroviaire France de Transdev, Président de Transdev Aéroport Liaisons (CDGVAL) et de la société générale de Chemins de Fer et de Transports Automobiles (CFTA) qui opère notamment en Bretagne (CFTA Bretagne), en Auvergne (Panoramique des Dômes) et en Rhône-Alpes (Rhonexpress). Il est membre du Haut Comité du système de transport ferroviaire, Président de l'AFRA et Président de la commission ferroviaire de l'UTP.

En 2000, il rejoint la SNCF au poste de Directeur des relations juridiques et conventionnelles de la branche « SNCF Proximités » puis dirige, à compter de 2005, le TER de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Fin 2008, il entre chez Veolia Transport devenue Transdev en tant que Directeur ferroviaire France. Claude STEINMETZ enseigne le droit du transport à l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) et aux masters de transports de Lyon et d'Aix-en-Provence.

## Bruno GAZEAU

*Président FNAUT*



Agé de 70 ans, Bruno GAZEAU est diplômé de l'ESSEC. D'abord ingénieur conseil au BERU (Bureau d'Etude et de Réalisations Urbaines), il devient Directeur de l'Agence de Développement du Territoire de Belfort. Il y modernise le réseau de transport.

En 1985, il devient le premier Directeur des Services de la Région Franche-Comté, où il réalise la séparation des services de l'Etat et de la Région. En 2003, il rejoint l'UTP qu'il dirige pendant 10 ans. Il l'ouvre aux Opérateurs Ferroviaires, aux Gestionnaires d'Infrastructure ou de Stationnement.

Il est, par ailleurs, ancien élève de l'IHEDM et de l'IHESI, chevalier de la Légion d'Honneur et passionné de haute montagne.



## Jean-Yves LHOMME

*Directeur des Relations Institutionnelles ARRIVA et DB Cargo - Euro Cargo Rail en France*

Originaire du Valenciennois dans le Nord, né le 19 Mars 1972, Jean-Yves LHOMME a suivi une formation d'ingénieur de l'Ecole des Mines de Douai avec une spécialisation dans les structures métalliques et le management. Après avoir travaillé comme chargé de mission en charge des projets européens pour une agence du gouvernement britannique dans le Kent, Jean-Yves LHOMME a créé sa propre entreprise industrielle en France spécialisée dans les équipements automobiles. Il a ensuite rejoint le groupe AUCHAN comme Responsable d'Exploitation des hypermarchés, galeries marchandes et parcs commerciaux dans le sud du département du Nord.

Enfin, après un passage à Châlons-en-Champagne comme chargé de mission en développement économique au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie, il a été recruté par l'Agence de Développement Economique du Calais, Calais Promotion, pour en prendre la gestion et le développement des projets économiques. Il a ainsi accompagné la Sénatrice-Maire de Calais, Natacha BOUCHART, de 2008 à 2013 dans ses projets de développement économique avant de rejoindre le groupe Deutsche Bahn et sa filiale fret en France, Euro Cargo Rail, comme Responsable des Relations Institutionnelles pour le groupe.

En 2016, il rejoint l'équipe de Xavier BERTRAND, Président fraîchement élu à la tête des Hauts-de-France pour travailler aux côtés de Natacha BOUCHART, Vice-Présidente en charge des ports et de la politique du littoral. Fin 2017, Jean-Yves LHOMME réintègre le groupe Deutsche Bahn au sein d'Euro Cargo Rail comme Directeur des Relations Institutionnelles du groupe en France.

## Jean-François SOULARD

*Premier Vice-Président délégué aux transports du MANS*

Premier Vice-Président, Jean-François SOULARD est conseiller municipal du Mans, délégué aux Transports publics. Il est en charge des transports en commun de l'agglomération du Mans et des relations avec les Autorités Organisatrices de Transports.



**Région Pays de la Loire : Sous réserve**



# 16H00 : Quelle pour les cheminots de la

Notre Entreprise est dans une spirale évolutive sans précédent. Dès le 2 janvier 2020, des dispositions issues de la Loi n° 2018-515 pour un Nouveau Pacte Ferroviaire s'appliqueront telles que la fin du recrutement au statut. Ce seul élément provoquera une diminution du nombre de bénéficiaires du régime spécial de retraite et de prévoyance. Ce dernier a été bousculé par des décisions de la Direction de la Sécurité Sociale et de nombreuses dispositions spécifiques ont été supprimées. De fait, au fil des années écoulées, notre régime de prévoyance s'est appauvri. Parallèlement, les salariés contractuels bénéficient, depuis de nombreuses années, d'une protection complémentaire obligatoire de haut niveau.

La loi du 14 juin 2013, qui met en œuvre l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de janvier 2013, oblige toutes les entreprises à proposer une couverture santé à leurs employés, en prenant en charge au moins 50% de son coût.

Les agents du cadre permanent sont exclus des dispositions obligatoires et collectives du champ d'application de cette Loi. Mais qu'en sera-t-il demain dans le cadre de l'évolution juridique de l'Entreprise ? Quels sont les enjeux pour l'Entreprise, pour son attractivité, pour proposer une protection sociale cohérente entre les agents contractuels et ceux au statut ? De fait, quels seront les impacts pour le corps social de l'Entreprise ? Comment se placent les acteurs, Mutualistes, Institutions de Prévoyance, face à ces perspectives d'évolutions ? Opportunité pour les uns ? Bouleversement pour les Mutuelles historiques cheminots ? Quelle position pour l'UNSA-Ferroviaire face au probable changement synonyme d'évolution pour la médecine de soins du réseau du Service médical ?

*Les questions sont ouvertes : les réponses, nous souhaitons les partager lors de cette table ronde.*



## Denis DONTENVILL

*Représentant UNSA-Ferroviaire*

Militant syndical depuis 1996, Denis DONTENVILL est particulièrement sensible à la protection sociale et aux spécificités du régime spécial de la SNCF. Il a occupé progressivement diverses fonctions dans ce domaine de compétence qui englobe les activités de l'Action Sociale de l'Entreprise, le Service Médical et le Logement. Il est Administrateur de notre Caisse de Sécurité Sociale autonome, la CPRP-SNCF, depuis sa création en 2007. Il a participé à l'évolution permanente de la protection sociale complémentaire pour les salariés contractuels. Dans ce cadre, il préside la Commission Paritaire de Surveillance de l'accord frais de santé géré par la Mutuelle Humanis. Il est actuellement Secrétaire Fédéral du pôle de la protection sociale à l'UNSA-Ferroviaire.

## Olivier TECHEC

*Mutuelle ENTRAIN*



Adhérent de la Mutuelle des Cheminots de la Région de Marseille (MCRM) à son entrée à la SNCF en 1989, Olivier TECHEC, titulaire d'un Master Conseil et Management des organismes à but non lucratif, s'engage dès 1998 dans la mutualité. Délégué de la section de Miramas, Administrateur de la MCRM en 2002, Secrétaire Général de l'Union des Mutuelles des Cheminots et des Personnels du Groupe SNCF (UMCPG-SNCF) en 2005, Président de la MCRM en 2008, il est chargé d'animer le projet de fusion des mutuelles régionales qui a donné naissance à Mutuelle Entrain en 2009, qu'il préside depuis sa création. Il occupe également les fonctions d'Administrateur de l'Union Régionale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française PACA (Union Régionale FNMF PACA) et Vice-Président de la Fédération des Mutuelles de France (FMF) depuis 2013.



## Denis FENDT

*Directeur Général Adjoint en charge du développement Groupe AESIO*

Actuaire diplômé de l'ISUP, Denis FENDT a rejoint depuis 2016 le groupe AESIO en tant que Directeur Général Adjoint en charge du développement. A ce titre, il dirige l'activité "grands comptes, courtage et branche du groupe". Préalablement, il a travaillé au sein de groupes d'assurance et de courtage. Il a occupé des fonctions en directions techniques, financières et commerciales.



# couverture sociale nouvelle branche ferroviaire ?



## Patrice GUICHAOUA

*Vice-Président de la MGC*

Patrice GUICHAOUA a débuté sa carrière au sein du groupe SNCF comme élève transport et a terminé celle-ci en tant que cadre transport au sein de l'Établissement Voyageurs de Bretagne. Il a rejoint le Conseil d'Administration de la mutuelle MGC (Mutuelle Générale des Cheminots) en juin 2002. Il a porté la réforme des cotisations de la mutuelle de 2005, point de départ d'une croissance constante des effectifs.

Il est ou a été :

- Président du Centre Dentaire Mutualiste « CDM Paris 13 » depuis 2004
- Président de la mutuelle MGC de janvier 2009 à juin 2016
- Président du Centre de Gestion Mutualiste Partagé (CGMP) de 2009 à juin 2016
- Président du Fonds de dotation MGC de 2014 à 2016
- Président du CIMUT (Centre Informatique Mutualiste) depuis février 2019

Patrice GUICHAOUA est Administrateur de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et de l'Union Territoriale Mutualité Île-de-France (UTMIF).



## François RIVET

*Directeur commercial du groupe VYV*

Directeur commercial du groupe VYV, et auparavant Directeur des Conventions Collectives et accords de charge. En charge de l'activité liée aux opérations collectives tant obligatoire que facultative sur les écosystèmes des branches, des entreprises, des collectivités et des ministères.



## Benjamin LAURENT

*Directeur de l'offre KLESIA*

Benjamin LAURENT, diplômé de l'Institut de Science Financière d'Assurances (ISFA), Actuaire et membre de l'Institut des Actuaire, débute sa carrière en tant qu'adjoint puis chef de bureau en charge de la protection sociale complémentaire et des retraites professionnelles (ARRCO, IRCANTEC, CRPN, Indépendants...) au sein de la Direction de la Sécurité Sociale de 2006 à 2013. Courant 2013, il rejoint le Groupe KLESIA pour assurer le suivi des activités de la branche HCR (Hôtels-Cafés-Restaurant) et les affaires publiques. En 2014, il est nommé Directeur administratif et financier adjoint et Directeur des régimes professionnels et des relations publiques. En 2017, il est nommé Secrétaire Général Adjoint avant de

prendre au 1er janvier 2018, le poste de Directeur de l'offre en charge de la définition du positionnement stratégique de l'offre de produits proposés par le Groupe en matière d'assurance, la conception, la souscription et la rentabilité des portefeuilles. Il est également Directeur délégué des associations en charge des Congés de Fin d'Activité du Transport (AGECFA-Voyageurs et FONGECFA Transport), des Mutuelles Carcept-Prev et CARCEPT Accident et de la Fondation d'Entreprise Carcept Prev.



## Nicolas DESORMIERE

*Directeur Commercial des Branches Groupe Malakoff Médéric Humanis*

Directeur Commercial Branches et membre du Comité de Management du Groupe Malakoff Médéric Humanis. De formation commerciale, Nicolas DESORMIERE débute sa carrière commerciale dans le domaine de la protection sociale en 2000 à la MACIF puis chez APRIONIS, qui deviendra HUMANIS, qu'il quitte en 2012.

Nicolas DESORMIERE rejoint alors le groupe Malakoff Médéric en tant que Directeur Commercial des Branches qui deviendra Malakoff Médéric Humanis au 1<sup>er</sup> janvier 2019.



# UNSA-Ferroviaire

48<sup>ème</sup> Congrès



# LE MANS

18 au 21 juin 2019



**Aujourd'hui, nous écrivons demain !**

GARE DU MANS

